

Attentats de Paris : Le ballet des fausses alertes sur le Net...



Attention, une fausse alerte circule en Provence

Une rumeur d'attentat en préparation dans un centre commercial de la région se propage via Twitter, Facebook et par SMS. Tout est faux...



Une information virale circule via SMS et les réseaux sociaux, qui cite une soi-disant source à la Bac de Marseille selon laquelle il y aurait «de fortes chances pour qu'une fusillade ait lieu dans une grande zone commerciale des Bouches-du-Rhône» dans les jours à venir.

«Ce sont des rumeurs», dément fermement la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) des Bouches-du-Rhône, qui appelle à ne pas propager de la sorte des informations de sources non vérifiées.

«Les gens adorent se faire peur, la police a du travail et pas de temps à perdre avec les rumeurs», ajoute la DDSP.

Comme tout professionnel de l'informatique et de l'Internet, il est de mon devoir de vous informer que vous devez mettre en conformité et déclarer à la CNIL tous vos traitement de données à caractère personnel (factures, contacts, emails...).

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter point par point la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit commencer par une analyse précise et confidentielle de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous pouvons vous accompagner pour vous mettre en conformité avec la CNIL, former ou accompagner un C.I.L. (correspondant CNIL) ou sensibiliser les agents et salariés à l'hygiène informatique.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

formateur n°93 84 03041 84

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.20minutes.fr/marseille/1733199-20151118-attentats-paris-attention-fausse-alerte-attentat-circule-provence>